

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 1749-00-2018

AVIS est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 23 avril 2018 le Règlement 1749-00-2018 ordonnant des travaux de construction de conduites d'aqueduc, d'égouts pluvial et sanitaire, de voirie et d'éclairage, pour le prolongement de la rue Victor-Doré et décrétant un emprunt de 1 015 000 \$ à cette fin.

Ce règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter lors d'une procédure d'enregistrement tenue le 14 mai 2018.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé ce règlement le 19 juin 2018.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est disponible à la direction des Services juridiques, au 777, rue Laurier à Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Beloeil, ce 27 juin 2018.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

